

Tout savoir sur...

La maladie d'Alzheimer



- Diagnostiquer Alzheimer
- Prendre en charge le malade
- Soutenir un proche malade d'Alzheimer

1

Diagnostiquer Alzheimer

Les cas nécessitant un diagnostic

La Haute Autorité de la Santé (HAS) recommande un diagnostic précoce dans les cas suivants :

- Les personnes se plaignant de ressentir une **modification récente de leur état mental** ou psychique.
- Les personnes dont l'entourage remarque l'apparition ou **l'aggravation de troubles de la mémoire**, de la compréhension et du raisonnement.
- Les personnes sujettes à des **changements répétés** et non expliqués dans leur comportement.
- Les patients hospitalisés à la suite de **chutes non expliquées**, souffrant de syndrome confusionnel ou victimes d'un AVC.

Comment poser le diagnostic d'Alzheimer ?

Le diagnostic est établi par le neurologue, le gériatre ou le psychiatre, en binôme avec le médecin traitant.

Il se déroule en plusieurs étapes :

- L'entretien personnalisé avec le patient. Il s'agit d'évaluer les pertes de mémoire, les changements de comportement et l'impact de ces troubles sur le quotidien.
- La recherche de certains facteurs comme d'éventuels antécédents familiaux de la maladie d'Alzheimer, d'antécédents psychiatriques ou encore traumatiques.



Une maladie neurodégénérative

Chaque année, ce sont 225 000 nouveaux cas diagnostiqués en France. 900 000 personnes en souffrent dans notre pays et plus de 44 millions à travers le monde. La maladie d'Alzheimer, est redoutée par neuf français sur dix.

LES EXAMENS ET ANALYSES

- **L'examen clinique approfondi.**

Il porte sur l'état général et cardio-vasculaire, la recherche de déficits sensoriels, visuels, auditifs, moteurs, et le degré de vigilance.

- **Les tests de mémoire** afin d'évaluer précisément les facultés de la personne.

- **Le Mini Mental State Examination (MMS)**, qui porte sur 30 questions et permet d'évaluer les capacités d'orientation dans l'espace, d'apprentissage et de calcul, l'élocution et les capacités gestuelles et de coordination.

- **La pratique d'examen paracliniques.** Il s'agit des analyses biologiques, de l'IRM et de l'électroencéphalogramme.

Attention : ne pas confondre Alzheimer et démence

On parle de démence lorsqu'il y a un déclin graduel des capacités mentales. La démence influe sur les capacités intellectuelles et sociales au point de rendre la vie quotidienne difficile. Elle peut également modifier le mémoire et le jugement. Elle peut aussi entraîner un état de désorientation et transformer la personnalité de la personne âgée.

La maladie d'Alzheimer est la forme de démence la plus courante, c'est également la plus connue. Elle touche environ 5% des personnes âgées de plus de 65 ans.

Le diagnostic précoce

225 000 nouveaux cas d'Alzheimer sont diagnostiqués chaque année en France. La H.A.S recommande un diagnostic précoce en cas de troubles de la mémoire.

Important

Le diagnostic doit faire l'objet d'une consultation dédiée, en respectant la confidentialité du patient et en s'adaptant à son rythme d'appropriation.

2

Prendre en charge le malade

Le plan d'aide et de soins

Une fois le diagnostic posé, un plan d'aide et de soins est aussitôt mis en place. Il prévoit un ensemble de mesures pour le malade et ses proches :

- **Un traitement médicamenteux** adapté afin de ralentir la progression de la maladie.
- **De l'aide à domicile** pour assister le malade dans sa vie quotidienne et soulager l'aidant lorsqu'il y en a un.
- **Un accompagnement psychologique** pour aider le patient et ses proches à accepter le diagnostic et à évacuer l'angoisse éventuelle liée à l'avenir.
- **Le maintien d'une vie sociale** à travers les associations d'aide aux malades.
- L'accès à **des ateliers mémoire**.
- **Le recours à une orthophoniste** lorsque les troubles de la parole sont importants.

- **Le recours à un ergothérapeute** et un kinésithérapeute afin d'aider le patient sur le plan psychomoteur.

- La mise en place de **mesures juridiques** afin de protéger le patient vulnérable.

Les structures d'accueil

Parce que cette maladie est évolutive, il convient d'apporter à chaque stade une prise en charge spécifique et adaptée.



Les EHPAD Alzheimer

Il existe des unités de vie parfaitement adaptées aux malades Alzheimer. Ces structures n'ont cessé de se développer depuis 10 ans, répondant à un besoin grandissant, de la part des familles.

VOICI UN TOUR D'HORIZON DES STRUCTURES :

1. Les accueils de jour :

On y propose une prise en charge personnalisée et un peu de répit pour l'aidant, ainsi que des activités thérapeutiques variées.

2. Les Maisons pour l'Autonomie et l'Intégration des malades Alzheimer (MAIA) :

Ce sont des espaces destinés à coordonner la prise en charge des malades. Ils proposent aussi un accompagnement aux proches.

3. Les établissements d'hébergement pour patients Alzheimer :

Les malades y bénéficient d'une prise en charge médicale et sociale de qualité dans des lieux entièrement sécurisés. Un panel d'activités thérapeutiques y est également proposé.

À savoir

Les unités de vie Alzheimer sont des services spécialisés entièrement dédiés à l'accueil d'un petit groupe de patients parmi les plus désorientés. Ils sont généralement situés au sein d'EHPAD Alzheimer.

4. Les unités de vie Alzheimer :

Ces services, entièrement dédiés à l'accueil d'un petit groupe de patients parmi les plus désorientés, sont généralement situés au sein d'EHPAD.

5. Les cafés Alzheimer :

Il s'agit de lieux de rencontre où peuvent se retrouver les patients et leur entourage dès l'annonce du diagnostic.

Infos utiles

Plus de 74% des établissements existants accueillent désormais les patients Alzheimer, contre 55% en 2003. Ces structures n'ont cessé de se développer depuis 10 ans, répondant à un besoin grandissant, de la part des malades Alzheimer.

Pour connaître les lieux d'accueil ou les établissements spécialisés Alzheimer les plus proches de chez vous, contactez gratuitement Retraite Plus.

► Numéro : 01 84 17 46 47

3

Soutenir un proche malade d'Alzheimer

Comment assister le malade au quotidien ?

Si la maladie est une épreuve, vivre aux côtés d'une personne malade en est une autre. Voici quelques conseils utiles pour mieux gérer le quotidien :

- **Évitez de faire les choses à sa place.**
- **Évitez de le contrarier** : gardez en tête que ses réactions sont involontaires.
- **Concentrez-vous sur sa sécurité.**
- **Conservez ses repères**, ne changez pas ses habitudes.
- **Évitez le stress** ou les situations nouvelles qui le déstabilisent.
- **Parlez-lui lentement**, et formulez vos demandes de manière claire.
- **Aidez-le à s'alimenter** lorsqu'il n'est plus en mesure de le faire afin d'éviter les carences.
- **Comblez ses besoins affectifs** et ménagéz ses sentiments, ses émotions restent intactes malgré la maladie.

• **N'hésitez pas à vous faire aider** et remplacer quelques heures pour vous reposer et prendre du recul.

Les aides sociales auxquelles le malade peut prétendre

Compenser autant que possible la perte d'autonomie liée à la maladie d'Alzheimer, c'est tout le sens de la solidarité publique. Voici un aperçu des moyens mis à la disposition des malades et de leurs familles :



Un guide Alzheimer

Un guide pratique complet sur la maladie d'Alzheimer est consultable gratuitement sur www.retraiteplus.fr.

- Les soins médicaux sont remboursés à 100% dans le cadre des affections de longue durée.
- Des avantages fiscaux relatifs à la taxe foncière ou d'habitation sont accordés aux malades d'Alzheimer.
- L'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) peut être perçue par le malade, qu'il soit à domicile ou en établissement.
- Les aides financières au logement (APL, ALS) sont versées sous condition de ressources.
- L'Aide Sociale à l'Hébergement (ASH) peut couvrir une partie des frais d'hébergement en maison de retraite.

Le rôle des aidants Alzheimer

Absolument tout repose sur eux ou plutôt sur elles, car les aidants sont les épouses dans deux cas sur trois. Parfois c'est le mari, soutenu dans le meilleur des cas par ses enfants. L'aidant veille jour après jour au bien-être et à la sécurité de son proche malade, notamment lorsque la maladie évolue.

Le surveiller pour éviter fugues et sorties intempestives. L'assister pour le choix de ses vêtements, l'aider à s'alimenter et à faire sa toilette... Nombreux sont ceux qui consacrent en moyenne 6 heures et demi par jour entièrement à cette tâche. Puis, lorsque la dépendance s'accroît, il s'agit alors d'une aide constante.

Retraite Plus peut vous aider

Nos conseillers en gérontologie sont là pour vous guider dans la recherche d'une maison de retraite spécialisée dans l'accueil des patients Alzheimer quels que soient les besoins, la région et le budget disponible.

Pour bénéficier d'une assistance gratuite, contactez un conseiller Retraite Plus au 0800 941 340

Le guide des aidants

Près de 60 % des aidants ne savent pas où s'adresser pour s'informer des aides auxquelles ils ont droit. Consultez le guide des aidants sur :

- Site : www.retraiteplus.fr
- Numéro : 01 84 16 39 23



90 000 familles

ont déjà bénéficié de notre service gratuit et ont trouvé **une maison de retraite dans les meilleurs délais.**



RETRAITE PLUS
Plus que du conseil

Rejoignez les milliers de familles qui ont fait confiance à Retraite Plus, leader français de l'orientation gratuite en maison de retraite. Il vous suffit de nous contacter via notre site internet ou en appelant un conseiller en gériatrie :

N° Fixe 01 84 16 39 23

www.retraiteplus.fr